



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg
Conseil presbytéral

Communication aux UP/paroisses/missions du diocèse

A propos des installations d'antennes

« Chez nous comme ailleurs, des questions sont posées à propos de l'installation d'antennes téléphoniques dans les clochers. La question n'est pas nouvelle, mais son actualité est accentuée par la perspective de l'installation de nombreuses antennes 5G. Le Conseil presbytéral (délégués des prêtres) du diocèse en a été saisi, bien que la gestion des bâtiments paroissiaux relève des paroisses. Nous proposons toutefois des éléments qui méritent d'être pris en considération, après nous être informés auprès de spécialistes et avoir consulté des recommandations publiées dans d'autres diocèses en Suisse et à l'étranger. Ces éléments sont les suivants :

- Il n'y a pas d'unanimité quant à l'impact des antennes sur la santé, mais on comprend l'inquiétude de beaucoup. Si l'évolution scientifique et technologique apporte de nombreux bienfaits, elle peut aussi provoquer de nouveaux problèmes, ce qui demande un discernement attentif.
- Les considérations financières sont certes importantes, notamment pour les paroisses pauvres, mais elles sont de nature à diviser. Les églises ne sont pas des bâtiments à but lucratif (à la différence des bâtiments voisins, sur lesquels on mettra probablement l'antenne si elle ne peut être dans le clocher). En outre il ne faut pas négliger que la présence d'une antenne risque de diminuer la valeur des terrains attenants. L'expérience montre enfin qu'il est très difficile, si on change d'avis, de dénoncer un contrat qui a impliqué une installation coûteuse.
- Dans ces conditions l'installation d'une antenne provoquerait inévitablement des tensions entre les paroissiens et avec les voisins (notamment les voisins qui ne sont pas paroissiens).

Vous aurez compris que l'installation d'antennes nous semble impliquer de sérieuses difficultés, et nous le disons dans le respect des compétences des conseils paroissiaux. »

Fribourg, le 4 décembre 2019

Le Conseil presbytéral